



Recherches en éducation

39 | 2020

La parole des enfants : enjeux
épistémologiques, méthodologiques et éthiques

Le tact au cœur de la parole professorale

The Tact in the heart of the Professorial Speech

Eirick Prairat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ree/311>

DOI : [10.4000/ree.311](https://doi.org/10.4000/ree.311)

ISSN : 1954-3077

Éditeur

Université de Nantes

Référence électronique

Eirick Prairat, « Le tact au cœur de la parole professorale », *Recherches en éducation* [En ligne], 39 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2020, consulté le 03 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ree/311> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.311>



Recherches en éducation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le tact au cœur de la parole professorale

Eirick Prairat¹

Résumé

Dans cet article, nous proposons une réflexion sur la parole professorale. Avant d'être expositive ou questionnante, avant d'être didactique, la parole professorale est quête d'un lien. La parole professorale est originellement éthique. La première partie de ce texte explore les deux grandes facettes du langage : le langage comme instrument de pensée et le langage comme instance qui nous relie. Dans la deuxième partie, nous montrons que la vertu qui est au cœur de la parole professorale est la vertu de tact car le tact est tout autant sens de l'adresse que sens de l'à-propos. Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous montrons que la qualité du lien, en matière d'enseignement, ne se mesure pas à un degré de proximité mais à la manière dont le professeur fait vivre la bonne distance.

La parole de l'élève a deux facettes ; une facette rationnelle qui est celle engagée dans la majeure partie des interactions didactiques et une facette subjective qui est la parole du quotidien, parole parfois engagée dans les disciplines à vocation expressive. Il a fallu du temps pour que l'on donne du crédit à cette parole personnelle de l'élève, il a sans doute fallu qu'on cesse de le percevoir comme un simple sujet de besoins et que l'on voie aussi en lui un sujet de droit. Nous voudrions dans le présent article évoquer une parole en écho à cette parole expressive, la parole du professeur quand celle-ci quitte les chemins balisés de la didactique.

Nous montrons dans la première section de cet article que le langage a deux versants, qu'il est certes un instrument de pensée mais qu'il est aussi un élément essentiel à la sociabilité des hommes. Dans la deuxième section, nous montrons que la question de la parole pose d'emblée la question éthique et que la vertu de l'adresse et de l'à-propos est précisément la vertu de tact. Enfin, dans une troisième et dernière section, nous faisons retour sur la force liante de la parole, nous montrons qu'il y a un toucher du langage, que « les mots sont des actes » selon la juste formule de Ludwig Wittgenstein et qu'en conséquence la parole professorale est la substance même du lien pédagogique.

1. Les deux langages

■ L'autre versant

La modernité a valorisé un langage instrument de pensée au détriment d'un « langage-trait d'union » tourné vers le lien social et le souci d'autrui. Il faut se replonger au XVIII^e siècle et renouer avec un vieux conflit, celui qui a opposé deux grands lieux de sociabilité intellectuelle : les salons et les sociétés savantes. Ce conflit est loin d'être anodin car il a mis en scène et opposé deux conceptions, deux usages de la langue : la conversation et la discussion. Dans les salons de la noblesse et de la bourgeoisie qui fleurissent notamment tout au long du XVII^e siècle, on y cultive un art du « bien parler ». Qu'est-ce à dire ? « Cette parole, à l'évidence, n'est pas de même nature que celle qui est utilisée dans les métiers divers, ou dans les affaires publiques. Elle ne sert pas à vendre des marchandises, à traiter avec des fournisseurs, à donner des ordres à des domestiques ou des ouvriers, à convaincre des assemblées de magistrats. Elle ne se confond pas avec la parole qui circule dans les sociétés savantes et les académies, lesquelles apparaissent au XVII^e siècle, et connaîtront leur apogée à l'âge des Lumières. [...] Sa finalité n'est ni commerciale, ni politique, ni technique, ni scientifique, ni religieuse. Cette parole n'est pas au service de l'Argent, du Bien public, de la Vérité scientifique, du Salut chrétien. C'est une parole de loisir » (Lacroix, 2010, p.91-92). C'est plus exactement une parole pour célébrer le plaisir

¹ Professeur des universités, Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC), Université de Lorraine.

d'être ensemble et de faire société. Apprécier la chance que l'on a d'être réuni et de savourer les délices de la concorde. Il s'agit aussi « de ménager autrui, de ne pas briller à ses dépens, d'éviter la raillerie, l'offense, l'impair, la parole imprudente, indiscreète, qui malmène l'amour-propre ou la pudeur. Il s'agit aussi de complimenter à bon escient, de mettre en valeur notre interlocuteur, de renforcer son estime personnelle » (Lacroix, 2010, p.93). Tels sont les préceptes non dits, mais connus de tous, qui organisent et animent ces échanges.

Loin de ces lieux mondains, dans les sociétés que l'on appelle savantes, on parle commerce, politique, médecine, industrie, philosophie... On ne converse pas, on discute. Et on discute de graves questions et de sujets de première importance. On argumente, on objecte, on contre-argumente, on recherche des preuves et des raisonnements dans une quête effrénée de vérité. Bien sûr, on ne manque pas de moquer les salons, de railler ces lieux de préciosité qui dévaluent le langage pour en faire une « coquetterie ». « La musique de chambre de la conversation, écrit Georges Gusdorf, a [...] ses réfractaires, ses objecteurs de conscience. Ils lui reprochent d'être un genre artificiel et faux. Le feu d'artifice de l'esprit étouffe la voix de l'âme » (Gusdorf, 1988, p.103-104). N'endossons pas trop vite cette critique car ce serait passer à côté du débat que soulève la coexistence de ces deux grands lieux de sociabilité. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que s'expérimentent, dans ces lieux si différents, deux usages du langage, deux usages distincts mais complémentaires. D'un côté, un langage soucieux du lien social et de l'entente, de l'autre côté un langage attaché à produire de la vérité. D'un côté un langage dont la vocation est de relier les hommes dans une commune humanité, de l'autre un langage pensé comme outil intellectuel au service de vérités et de certitudes. Le langage, comme l'ellipse, a deux centres. Ce que les salons découvrent, c'est la fonction éminemment relationnelle du langage, lieu par excellence de la reconnaissance, alors que les sociétés savantes, inscrites dans une longue tradition philosophique, continuent d'expérimenter les vertus épistémiques du langage.

La victoire des sociétés savantes, si l'on peut parler ainsi, ne consacre pas seulement la victoire d'un camp politique sur un autre, elle établit *de facto* la primauté d'un langage polarisé par la question de la vérité au détriment d'un langage opérateur de liens. S'il est une éthique à penser, ce sera une éthique de la discussion, rien d'étonnant en somme. « Dans les argumentations, écrira bien plus tard Jürgen Habermas, père et ambassadeur de cette éthique, les participants doivent partir du fait qu'en principe tous les concernés prennent part, libres et égaux, à une recherche coopérative de la vérité dans laquelle seule peut valoir la force sans contrainte du meilleur argument. » (Habermas, 1999, p.18-19). « La force sans contrainte du meilleur argument ». Soit, mais il y a bien d'autres situations langagières qui n'engagent pas « une recherche coopérative de la vérité », les plus nombreuses d'ailleurs. « C'est un élément si omniprésent dans le monde humain, note Alasdair MacIntyre, qu'il tend à échapper à l'attention philosophique. Pourtant, ôtez de la vie la conversation et que reste-t-il ? » (MacIntyre, 2006, p.205). Il y a donc bel et bien à côté de l'éthique de la discussion une éthique de la parole qui gouverne les échanges langagiers de la vie de tous les jours et qui nous rappelle que le langage est d'abord rencontre.

■ **Au cœur de l'éthique de la parole**

Si la responsabilité du sujet parlant est relative à la seule vérité alors « les autres responsabilités qui sont en jeu dans l'exercice de la parole [...] [sont] laissées de côté : à savoir, la responsabilité par rapport à la relation interindividuelle, par rapport au plaisir et à l'épanouissement d'autrui, par rapport à son bonheur, par rapport à la nature et à l'existant tout entier, par rapport au patrimoine linguistique. Ainsi on vécut, à partir du XVIII^e siècle, sous le régime de ce qu'on pourrait appeler une parole à responsabilité limitée » (Lacroix, 2010, p.101). Le grand mérite de la linguistique pragmatique du début des années 1960, avec Roman Jakobson à sa tête, a été de nous rappeler avec force que le langage est aussi relation. Que les hommes, avant de parler du monde, se parlent entre eux, qu'ils échangent sans vouloir nécessairement se convaincre ou se faire la leçon. En prenant notamment pour objet d'étude les interactions verbales et leurs effets sur la sociabilité, la linguistique moderne a délivré le langage de son obsession de la vérité et l'a redéployé dans un horizon plus large de socialisation et de communication.

Au cœur de la parole, si la parole est d'abord lien, se manifeste une vertu, discrète mais essentielle, la vertu de tact. Expliquons-nous. Le tact est primitivement, comme chacun sait, le sens du toucher. Il n'est pas seulement ce par quoi nous découvrons les propriétés tangibles d'une chose (sa fluidité, sa mollesse, sa dureté, ses formes, sa température, sa sécheresse ou encore son humidité), il est aussi la sensibilité, c'est-à-dire ce que l'on éprouve en touchant ladite chose. En un second sens, plus actuel et qui est celui qui nous intéresse dans le présent article, le tact peut être défini comme un art de juger et une manière de se conduire. Il est un art de juger qui allie finesse et justesse et une manière de se conduire attentive aux nuances et aux circonstances. Il est à la fois l'un et l'autre, un art de juger qui se prolonge dans une conduite et une manière d'agir guidée par une appréciation de la situation. En tant que faculté de juger, le tact est une façon de sentir qui s'est libérée de la sensation physique. En tant qu'attitude, il est attentif à ce qu'il convient de dire ou de ne pas dire. La tradition philosophique ne lui a guère accordé de crédit ; les raisons sont, à l'évidence, nombreuses. Le tact ne semble pas avoir de facette politique comme la justice ou la tolérance, il n'a rien de spectaculaire et ne saurait donc rivaliser avec le courage, il n'a pas non plus la grandeur d'âme de l'humilité.

Mais il est vertu, « presque » dit Ernest Renan (2011), non, bel et bien vertu. Certes, c'est une vertu presque invisible, mais nous aurions tort de la sous-estimer ou de la négliger. « Le tact, écrit le philosophe David Heyd, est une vertu typiquement sociale ou interpersonnelle. Sa valeur ne réside pas dans l'harmonie interne ou l'excellence de l'agent en tant qu'être humain, mais principalement dans le fait de faciliter les relations humaines » (Heyd, 1995, p.227). On peut dire du tact qu'il est une vertu interstitielle dans la mesure où il se révèle et excelle dans le jeu des échanges et des interactions. Il est soucieux du lien, c'est sans doute pour cette raison que le grand écrivain hongrois Imre Kertész (2012, p.33) n'hésite pas à dire que « dans les relations humaines, le tact est le maximum qu'on puisse atteindre ».

2. La vertu de tact

■ Une vertu relationnelle

Le tact est vertu de la relation, il est tout autant intelligence de la situation qu'intuition en situation. Capacité à toucher juste, à être pertinent. Il est, comme l'a bien vu Jean-François Goubet (2005, p.18), sens de l'à-propos et sens de l'adresse. Sens de l'à-propos : le tact nous renvoie à l'idée d'un geste adéquat, d'une parole juste, d'un propos vierge de toute scorie. Conscience aiguë de ce qui mérite d'être dit ou d'être fait et de la manière dont il faut le dire ou le faire. Avoir du tact : c'est savoir s'ajuster à la situation particulière que l'on est en train de vivre. Si le sens de l'à-propos témoigne d'un sens de la situation, le sens de l'adresse atteste une capacité à discerner. S'adresser à Paul, ce n'est pas parler à Jacques et parler à Jacques, ce n'est pas s'adresser à Pauline. Un comportement qui fait preuve de tact n'est finalement pas autre chose qu'un comportement qui sait se régler sur la nature propre de chaque relation humaine (Adorno, 2003, p.43)². Il est un art des distinctions et des individuations.

« Je louerais une âme à divers étages [...] qui soit bien partout où sa fortune le porte, qui devise avec son voisin de bâtiment, de sa chasse et de sa querelle, entretient avec plaisir un charpentier et un jardinier, j'envie ceux qui savent s'approprier au monde de leur suite et dresser l'entretien en leur propre train » (Montaigne, *Essais, Livre troisième*, III). « Une âme à divers étages », la formule montaigniste est admirable. C'est aussi cela le tact : savoir s'adapter à son interlocuteur. Plasticité. Le jeune Henri Bergson souscrirait à ce propos. « L'homme du monde accompli, écrit le philosophe, sait parler à chacun de ce qui l'intéresse, il entre dans les vues d'autrui sans les adopter toujours ; il comprend tout sans pour cela tout excuser. Ce qui nous plaît en lui, c'est la facilité avec laquelle il circule parmi les sentiments et les idées » (Bergson, 2011, p.50-51).

² Adorno (2003, p.49-50) évoque également la délicatesse qui « n'est rien d'autre que la conscience que sont possibles des relations affranchies de finalités utilitaires ». Peut-être est-ce une autre manière de parler du tact.

Plasticité avons-nous dit, souplesse nous répond Bergson³. Entrer en intelligence, on le voit, n'est ni adhérer, ni excuser. Nulle hypocrisie dans cette attitude ouverte et compréhensive car « il y aura toujours entre cette politesse raffinée et l'hypocrisie obséquieuse la même distance qu'entre le désir de servir les gens et l'art de se servir » (Bergson, 2011, p.51). Dans l'hypocrisie, il y a un désir de dissimuler. L'hypocrite cache son caractère, camoufle ses intentions, il affecte des sentiments ou des vertus qu'il n'a pas pour se présenter sous un jour favorable. Le tact n'est jamais dissimulation. L'homme qui a du tact n'a rien à cacher, il ne souhaite pas non plus paraître car ce n'est pas sa petite personne qui l'intéresse mais l'autre : celui qui lui fait face.

■ *Au-delà de la civilité*

Nous nous tromperions si nous assimilions le tact à la civilité, certes l'un et l'autre manifestent qu'autrui compte et qu'à ce titre il mérite des égards et de la considération. Mais au-delà de cet air de famille, tact et civilité semblent distincts (Prairat, 2017, p.14-17). Précisons l'idée de civilité. C'est Érasme qui consacre le vocable de « civilité » dans notre paysage culturel en publiant en 1530 son fameux *De civilitate morum puerilium* (De la civilité puérile). Dans cet ouvrage destiné à de jeunes enfants âgés de sept à douze ans, l'humaniste précise les manières et les convenances corporelles (*externum corporis decorum*) à respecter pour se rendre aimable en société. Civilité est synonyme de bienséance. Elle est, pour reprendre la formule montaniste des *Essais*, « la science de l'entregent ». Érasme fera des émules, pas moins d'une cinquantaine de traités seront publiés au XVII^e siècle. Plusieurs pédagogues s'essaieront aussi à ce difficile exercice de la prescription des manières socialement convenables. L'ouvrage de Jean-Baptiste de La Salle, *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, mérite ici d'être cité comme un modèle du genre (1715/1956).

Plus proche de nous, le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de Ferdinand Buisson, bible laïque des hussards noirs de la République, réserve deux grandes pages à la question de la civilité et à son importance dans le procès éducatif⁴. « La civilité, note l'auteur de l'article dans les toutes premières lignes, est l'ensemble des conventions qui régissent les rapports des hommes entre eux : en d'autres termes, la manière dont ils doivent se comporter vis-à-vis de leurs supérieurs, de leurs égaux et de leurs inférieurs. Une convention tacite, à laquelle l'usage a donné force de loi, a déterminé presque pour tous les cas possibles dans les relations sociales, une règle de conduite qu'on ne peut enfreindre, ni ignorer sans passer pour un homme grossier et mal élevé, sans indisposer ceux avec qui on vit, sans perdre le bénéfique matériel et intellectuel des relations sociales. De là, la nécessité manifeste d'inculquer surtout aux enfants les préceptes de la civilité » (Buisson, article « civilité », Tome 1, 1^{re} partie, p.278). La civilité relie les hommes, elle est une grammaire destinée à réguler et à faciliter les interactions en prédéfinissant certains usages ; savoir-être que l'honnête homme toujours soucieux d'entretenir un commerce agréable avec ses contemporains ne saurait méconnaître ou escamoter⁵.

Lorsque nous parlons de civilité dans les débats éducatifs, nous pensons aux élèves et aux enfants, et lorsque nous évoquons le tact, nous le rapportons plus volontiers aux adultes et aux professeurs. Cela étant, on peut aussi parler de civilité professorale. Notre intention n'est pas de montrer que le tact est le propre de l'éducateur ou du professeur mais de saisir la différence entre ces deux modes d'être. Et ce qui d'emblée semble les démarquer, c'est que la civilité est respect des conventions et des usages établis alors que le tact se manifeste là où précisément les règles et les recommandations viennent à manquer. Il supplée à cette absence, il est vertu de l'intervalle. On peut inventorier les règles et les préceptes de la civilité pour en faire des recueils et des traités (à l'usage des novices notamment, mais pas uniquement), rien de tel avec le tact qui s'invente dans son effectuation même. Tout comme nous parlons de vide juridique pour évo-

³ À propos de la plasticité de la politesse, on peut se reporter au petit livre de Michel Malherbe, *Qu'est-ce que la politesse ?* (2008, p.20) : « En vérité, il faut moins la considérer, comme on se contente de le faire trop souvent, dans les codes formels et fastidieux où on l'énonce, que dans son exercice à la fois naturel et subtil. Ni catégorique dans sa forme, ni vraiment indispensable dans son contenu, la politesse relève d'une sorte d'intelligence concrète et sûre qui la rapporte constamment aux conditions, aux situations et aux circonstances de son application : une application qui est celle de l'usage ».

⁴ Sur l'importance de la civilité dans le procès éducatif, on peut se reporter pour s'en tenir à des références récentes à Alain Propos sur l'éducation, chap. XXV et, plus récemment, à Olivier Reboul (1992, p.86 et p.210-213).

⁵ Sur l'histoire des livres de civilité, outre les travaux de Norbert Elias (1985, 1997), on peut se reporter à Philippe Ariès (1973, p.120-124 et p.429-441) et à Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère, Dominique Julia (1976, p.136-145).

quer ces situations où aucune règle de droit ne vient nous guider, nous pouvons parler de « vide social » pour signifier ces situations qui échappent aux usages ; le tact se manifeste précisément dans ces moments de vacance normative. Il ne peut être mis en règles, car il échappe à toute forme de codification. « Ainsi appartient-il par essence au tact, écrit Hans-Georg Gadamer, de rester implicite et de ne pas pouvoir accéder à la formulation expresse ou à l'expression » (Gadamer, 1996, § 22, 32).

■ *Les manières bonnes*

Nous pouvons contester la thèse très (trop) séparatrice que nous venons de soutenir et dire que le tact est la pointe de diamant de la civilité, sa phase ultime, son accomplissement. Civilité au-delà des règles et des prescriptions. Si nous entendons défendre cette thèse, et disons-le elle est parfaitement défendable, il faut alors dire qu'il y a une civilité des règles et une civilité au-delà des règles : deux stades, dont le second (la civilité post-règles) serait la fin et le dépassement du premier (la civilité des règles). Tout comme chez le psychologue Lawrence Kohlberg (1958), le stade conventionnel (de la morale), marqué par le respect des règles ambiantes, se poursuit par un stade post-conventionnel gouverné par des principes abstraits de justice ; il faudrait dire, de manière analogique, qu'il y a un stade post-conventionnel de la civilité, stade qui n'est plus gouverné par des prescriptions mais par un souci de l'autre, par ce que l'on pourrait appeler une intention attentive. C'est assurément ce que dit Bergson (2011, p.47-58) lorsqu'il montre qu'au-delà de la civilité toute « cérémonieuse » se laisse entrevoir « une politesse de l'esprit et du cœur ».

Quoi qu'il en soit de ce débat (le tact : cousin germain ou grand frère de la civilité ?) qui ne nous semble pas décisif, car les deux thèses se rejoignent pour affirmer que faire preuve de tact c'est faire preuve d'une juste attention aux choses et aux personnes en prêtant attention à nos manières de dire et faire. C'est moins avoir de bonnes manières que des manières bonnes, et ce n'est pas jouer sur les mots que de parler ainsi. L'homme qui a du tact est le contraire même de l'homme maniéré, du pédant, du précieux (Barthes, 2002, p.64). Ce dernier mime les codes de la bonne conduite, il les « surjoue ». Il peut même, ironie de la situation, se servir de sa connaissance des usages pour en tirer quelques bénéfices. « J'ai vu souvent, remarque Montaigne, des hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie » (Montaigne, I, XIII). L'excès de bonnes manières est toujours un peu suspect. L'homme de tact oppose à celui qui aime la forme pour la forme, ce qui est précisément le formalisme, l'attachement éthique à la forme, au sens où celle-ci est une manière d'aller vers l'autre. Le philosophe américain Robert Audi (2004, p.182) parle joliment d'un « devoir de manière ». Il y a bel et bien un devoir de manière.

3. Retour au langage

■ *Le toucher du langage*

« Qui n'a point réfléchi sur le langage n'a point réfléchi du tout » notait le philosophe Alain (1957, LXVI). Parler c'est certes adresser un message, c'est aussi toucher. Il y a un toucher du langage. C'est sans doute ce que veut dire Roman Jakobson (1963, p.209-248) lorsqu'il évoque sa fameuse fonction phatique. Le langage, par-delà l'information qu'il délivre, est une manière de se rapporter à des personnes ou à des choses, une façon de les approcher ou de s'en saisir. Le tact, par le biais du langage, renoue avec le toucher originel qui le caractérise. Avec des mots abrupts et brutaux, nous pouvons blesser la personne à qui nous nous adressons ; avec des mots lâchés comme on lâche des coups, nous pouvons salir ou abîmer ce dont nous parlons. Ces mots sont à proprement parler des « malé-dictions »⁶. À l'inverse, il peut y avoir des paroles bienveillantes et attentionnées, des propos chaleureux et encourageants. « Les mots sont des

⁶ Sur la violence des mots, sur le fait que ceux-ci peuvent être ressentis comme de véritables blessures, voir l'ouvrage récent d'Ali Benmakhlouf (2016, p.104) : « À la manière du potlatch dont parle Marcel Mauss, le mot échangé dans une conversation est comme l'objet donné qui s'inscrit dans une relation et dans la séquence du "donner, recevoir, rendre". La parole échangée est de même ordre : un fait social total ».

actes » disait Wittgenstein (2002, p.109), car ils peuvent avoir la dureté du coup assené comme la douceur de la caresse prodiguée.

Ce risque de voir le langage devenir violence, les pédagogues en ont eu très vite et très tôt une vive conscience. Le maître lassallien, par exemple, peut parler d'une manière ferme et intimidante mais il n'utilisera jamais « de paroles injurieuses, ou tant soient peu messéantes ». Il doit s'interdire d'appeler ses élèves : « fripon, coquin, teigneux, pouilleux, morveux, etc. » (La Salle, 1951, 2^e partie, chapitre V, article 4). « La langue ne flagelle pas moins que les verges » remarquait déjà le jésuite François Sacchini au début du XVII^e siècle. « Évitions les paroles qui expriment le mépris : elles nuisent à la réputation comme des pamphlets. Ne laissons pas échapper un mot désobligeant sur la famille de l'enfant, sur sa patrie, sur ses tares naturelles si par hasard il en avait » (Sacchini cité par Charmot, 1943, p.362). Il y aurait une thèse à soutenir, une histoire de la parole professorale à écrire. Elle soulignerait certes les usages et les vertus didactiques de celle-ci, mais elle montrerait aussi sa dimension intrinsèquement éthique. Cette histoire partirait des grands profès jésuites, dont Sacchini serait à l'évidence un des ambassadeurs majeurs, pour aller jusqu'aux pédagogues actuels, parmi lesquels figurent bien évidemment les pères de la pédagogie institutionnelle. « Nous savons [qu'en] éducation, écrit le pédagogue Philippe Meirieu dans un de ses premiers ouvrages, un destin peut basculer à bien peu de choses, à une phrase maladroite et instantanément oubliée par celui qui la prononce [...]. Nous savons, aussi, qu'on n'efface rien dans l'histoire de l'autre » (Meirieu, 1991, p.67).

Mais la parole professorale, parole positive, doit se garder d'un autre accueil, symétrique, celui de la flatterie et de la manipulation. Il convient donc de tenir à distance non seulement le verbe blessant mais aussi « les beaux mots qui étourdissent et grisent » (Rumohr, 1834, IV, p.71)⁷. Le tact nous fait découvrir un autre versant de la parole, non pas celui qui est gouverné par la quête de vérité mais celui qui est marqué par le sens de la retenue et de la sympathie car « il n'y a quasiment pas de phrase qui ne produise chez son destinataire une vibration » (Lacroix, 2010, p.139). Dans l'ultime chapitre du beau livre qu'il consacre à la question de la parole, Georges Gusdorf semble faire tenir toute l'éthique de la parole dans le « parler vrai ». « L'éthique de la parole, écrit-il, [...] affirme une exigence de véracité. Il s'agit de dire vrai, mais il n'y a pas de dire vrai sans être vrai. Ainsi se définit la nécessité d'une mise au net des relations de soi à autrui et de soi à soi. Les commandements ici sont clairs. Ce sera d'abord le refus de payer de mots, de se payer de mots et de payer les autres avec des paroles qui ne soient pas autant de gages de l'être intime » (Gusdorf, 1988, p.121). Or, à côté de l'exigence de véracité se tient une autre exigence : celle de non-violence. Il n'est plus question d'engagement et de serment mais, plus modestement, d'attention et de mesure qui sont aussi des manières de garantir l'avenir d'une relation.

On est loin ici de la rhétorique qui vise toujours à faire la leçon, loin aussi de l'éloquence qui veut séduire quand elle ne veut pas émouvoir. La parole pleine de tact n'a pas cette ambition, elle ne vise aucune conquête, elle n'est à l'assaut d'aucune citadelle. Elle cherche plus modestement à ne pas malmener, à ne pas brusquer. Elle vise aussi à stimuler, à donner confiance ou à révéler en l'autre des ressources insoupçonnées. Le langage n'a pas seulement une vocation descriptive, il a aussi une fonction performative qui lui permet de faire advenir du réel, de donner corps à des réalités qui n'existeraient pas sans lui. Le tact se donne à voir dans un éthos qui se prolonge dans une manière de s'adresser à autrui. Il nous enjoint de ne pas désertier le lieu du langage et nous invite à habiter nos façons de parler car « dès que nous parlons, nous avons une responsabilité envers autrui » (Lacroix, 2010, p.47).

■ **Maintenir le lien**

Nous avons montré, dans la seconde section de ce texte, que le tact est une manière appropriée de se rapporter à autrui, manière qui s'exprime de façon privilégiée dans une forme d'adresse. La parole magistrale n'est pas seulement un outil didactique, elle est aussi une manière d'engager et de faire vivre une relation originellement éthique. Le professeur est non seulement

⁷ Voir plus précisément le chapitre IV (*Von dem Benehmen des Lehrers gegen den Schüler, wie umgekehrt des Schülers gegen den Lehrer*).

responsable de ce qu'il dit mais aussi de la manière dont il le dit. La façon de parler est le langage dans sa substance même. On ne saurait mieux dire les choses qu'en citant Emmanuel Lévinas (2001, p.219) : « ce lien entre l'expression et la responsabilité – cette condition ou cette essence éthique du langage – cette fonction du langage antérieure à tout dévoilement de l'être et à sa splendeur froide permettent de soustraire le langage à sa sujétion à l'égard d'une pensée préexistante et dont il n'aurait que la servile fonction de traduire au-dehors ou d'universaliser les mouvements intérieurs ». Bien parler à quelqu'un est une exigence première, antérieure à toute préoccupation didactique, à toute envie d'expliquer ou de démontrer. Le bien parler (*eu legein*), faut-il le rappeler, a deux sens ; il signifie l'art du discours, l'art de bien-dire, la rhétorique ; il signifie aussi dire ce qu'il faut dire. En ce second sens, bien parler à quelqu'un c'est le respecter dans son identité et son intimité, c'est maintenir une distance symbolique qui est toujours pour lui une distance protectrice.

La qualité du lien, en matière d'enseignement, ne se mesure pas à un degré de proximité mais à la manière dont on fait vivre la bonne distance, qui est toujours un mixte d'empathie et de respect de l'intimité. « On peut dire quelque chose avec tact », écrit Gadamer. « Mais cela signifie toujours qu'avec tact on passe sur quelque chose que l'on s'abstient de dire et que c'est manquer de tact que de mentionner expressément ce sur quoi on ne peut que passer. Or, passer sur quelque chose, ce n'est pas en détourner le regard, c'est l'avoir en vue de manière à passer par là, pour ainsi dire, mais sans s'y heurter. Le tact permet de rester à distance. Il évite ce qui est choquant, la proximité trop grande par rapport à la personne et les blessures que l'on infligerait à son intimité » (Gadamer, 1996, § 22, p.31-32). Aussi, la parole magistrale sera une parole polie (mais sans *pathos*), faite de retenue (mais sans dissimulation) et chaleureuse (mais sans familiarité). Elle veillera aussi à ne pas céder à la facilité désobligeante de fustiger l'absent (Lacroix, 2010, p.66-68).

Nous avons déjà abordé cette question essentielle de la relation et du lien dans nos travaux sur la sanction, situation délicate car la sanction menace toujours de dégrader la qualité de la relation, voire de la rompre (Prairat, 2002, p.117-121). Moment exemplaire et toujours lourd de risques. « Que l'enfant comprenne que cette punition n'a pas coupé les ponts entre vous », écrivent « les » Freinet (1962, p.308). La punition ne doit effectivement pas « couper les ponts ». Pas de sanction appliquée qui ne soit expliquée. Demander à l'élève le pourquoi de son geste, revenir sur la transgression et ses conséquences, demander, écouter mais aussi expliquer ce que l'on refuse, car sanctionner sans s'assurer que la sanction est comprise, c'est tout simplement sévir. Il faut garder le contact, conserver la confiance, voilà la condition première de l'action éducative. Qu'importe le projet, l'objectif ou encore l'intention théorique si autrui se dérobe, le plus beau des plans éducatifs est déjà compromis. C'est la conscience de la fragilité de la relation qui nous fait comprendre que la parole est la substance même du lien pédagogique.

Références

ADORNO Theodor. W. (2003), *Minima Moralia. Réflexions sur la vie mutilée*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, Traduction de l'allemand par Éliane Kaufholz & Jean-René Ladmiral.

ALAIN (1957), *Propos sur l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France.

ARIÈS Philippe (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil.

AUDI Robert (2004), *The Good in the Right. A Theory of Intuition and Intrinsic Value*, Princeton, Princeton University Press.

BARTHES Roland (2002), *Le neutre. Cours au collège de France (1977-1978)*, Texte établi, annoté et présenté par Thomas Clerc, Paris, Seuil/IMEC.

BENMAKLHLOUF Ali (2016), *La conversation comme manière de vivre*, Paris, Albin Michel.

- BERGSON Henri (2011), *Écrits Philosophiques, La politesse*, Présentation Frédéric Worms, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Les Grands Textes », p.47-58 (Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Clermont-Ferrand le 5 août 1885).
- BUISSON Ferdinand (dir.) (1882-1887), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Librairie Hachette, Tome 1, 1^{re} partie.
- CHARMOT François (1943), *La pédagogie des jésuites. Ses principes, son actualité*, Paris, Éditions Spes.
- CHARTIER Roger, COMPÈRE Marie-Madeleine & JULIA Dominique (1976), *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Sedes.
- ELIAS Norbert (1997), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Levy.
- ELIAS Norbert (1985), *La société de cour*, Paris, Flammarion.
- ÉRASME (1887/2012), *La civilité puérile*, Paris, Hachette, Livre BNF, coll. « Sciences sociales ».
- FREINET Célestin & FREINET Élise (1962), *Vous avez un enfant*, Paris, Les Éditions de la table ronde.
- GADAMER Hans-Georg (1996), *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Édition intégrale revue et corrigée par Pierre Pruchon, Jean Grondin & Gilbert Merlio, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique ».
- GOUBET Jean-François (2005), « Qu'est-ce que le tact pédagogique ? Essai d'une définition philosophique », *Actes du colloque de la journée d'étude du 25 mai*, IUFM Nord-Pas-de-Calais, p.17-22.
- GUSDORF Georges (1988), *La parole*, Paris, Presses universitaires de France.
- HABERMAS Jürgen (1999), *De l'éthique de la discussion*, Paris, Flammarion, Traduction de Marc Hunyadi.
- HEYD David (1995), *Tact: sense, sensibility and virtue*. Inquiry, vol. 38, n° 3, p. 217-231.
- JAKOBSON Richard (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, chapitre 11, p. 209-248.
- KERTÉSZ Imre (2012), *Sauvegarde. Journal 2001-2003*. Paris, Actes Sud, Traduction du hongrois par Charles Zaremba & Natalia Zaremba-Huzsvai.
- KOHLBERG Lawrence (1958), *The development of modes of thinking and choices in years 10 to 16*, Thèse de doctorat, Université de Chicago (USA).
- LACROIX Michel (2010), *Paroles toxiques, paroles bienveillantes. Pour une éthique du langage* Paris, Robert Laffont, coll. « Réponses ».
- LA SALLE Jean-Baptiste de (1956), *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, Édition de 1715 présentée par frère Albert Valentin, Paris, Éditeur Ligel.
- LÉVINAS Emmanuel (1971/2001), *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Le Livre de poche Kluwer Academic.
- MACINTYRE Alasdair (1981/2006), *Après la vertu*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige ».
- MALHERBE Michel (2008), *Qu'est-ce que la politesse ?*, Paris, Vrin, coll. « Chemins philosophiques ».
- MEIRIEU Philippe (1991), *Le choix d'éduquer. Éthique et pédagogie*, Paris, ESF.
- MONTAIGNE Michel de (1952), *Essais*, Paris, Éditions le club français du livre.
- PRAIRAT Eirick (2017), *Éduquer avec tact*, Paris, ESF Sciences Humaines.
- PRAIRAT Eirick (2002), *Sanction et socialisation. Idées, résultats et problèmes*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pédagogie théorique et critique ».

REBOUL Olivier (1992), *Les valeurs de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France.

RENAN Ernest (2011), *La réforme intellectuelle et morale*, Introduction Mona Ozouf, Paris, Éditions Perrin.

RUMOHR Carl Friedrich von (1834), *Die Schule der Höflichkeit für Alt und Jung*, Stuttgart und Tübingen, Verlag des rezensierten Werkes.

WITTGENSTEIN Ludwig (2002), *Remarques mêlées*, Présentation de Jean-Pierre Cometti, Paris, GF Flammarion.